

Appel à communication

« Identité, dignité et handicap »

Projet Handicap, francophonie et enseignement supérieur

Cet appel est proposé dans le cadre de la recherche-action menée sous l'égide de l'Université Clermont Auvergne (UCA) et de l'Université de Saint-Boniface par de nombreuses universités françaises et internationales en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

Porté par l'Université Savoie Mont Blanc, et notamment par le Centre de Recherche en Droit Antoine Favre s'agissant du volet scientifique, le présent appel a pour but de réunir des **contributions pluridisciplinaires** donnant à voir le résultat de **recherches ou de retours d'expériences** qui seront présentés à Chambéry (France, Savoie) les **26/27 mars 2020** et qui auront vocation à être publiés dans un ouvrage. Les frais de mission pour ce colloque **sont à la charge des participants**.

« Identité, dignité et handicap »

Par les contributions, il s'agit de mesurer les progrès réalisés ou à attendre en matière d'affirmation ou de pleine réalisation de l'identité et de la dignité des personnes en situation de handicap. C'est à la fois analyser les outils, mécaniques, politiques ou actions qui permettent à l'individu de banaliser sa place dans la société en ayant les mêmes attentes qu'une personne valide, et analyser la manière dont la société dans son ensemble reçoit et perçoit cette évolution inclusive.

En dehors de la question de la définition du handicap, c'est celle de sa représentation qui se pose : on le voit encore dans l'actualité brûlante de l'affaire « Vincent Lambert », et de la recommandation du Comité des droits des personnes handicapées. Comment traiter alors des personnes placées *a priori* dans des situations différentes ? Comment apprécier la dignité de la personne en situation de handicap ? Quelle représentation a-t-elle d'elle-même, et quelles en sont les conséquences ?

Seront mobilisés des savoirs multiples : droit, sociologie, philosophie, psychologie, informatique, mécanique, géographie, science de l'ingénieur, etc. Ainsi, parmi les sujets possibles on mettra en avant la capacité à jouir pleinement de ses droits fondamentaux (citoyenneté, accès à la protection juridique, droit au respect de sa vie privée, de sa dignité, à indemnisation...) et la capacité d'accéder sans encombre aux services qu'ils soient administratifs, de santé/soin, commerciaux ou récréatifs (nonobstant les contraintes ou isolements géographiques dus, en particulier dans notre région, à la montagne et sa ruralité afférente).

Il s'agit aussi d'aborder les progrès techniques ou technologiques qui permettent de tendre vers l'ordinaire (équilibre, mobilité, praticité, remplacement de membres, esthétique et coquetterie des appareillages) ainsi que l'adaptation des formations et des méthodes pédagogiques.

C'est enfin vers la vie privée, ses croyances, le respect de soi, la confiance en soi que l'on voudrait porter une attention particulière. Que ce soit à travers le tissage d'un réseau social (amitiés, relations professionnelles...), la capacité à avoir une vie intime riche (de la « drague » ou à la vie sexuelle quelles que soient ses préférences), les analyses évalueront et valoriseront les initiatives qui élèvent véritablement la dignité des personnes et leur permettent d'assumer leur identité.

Les propositions de contributions (sous la forme d'un résumé en français d'une page maximum) sont à rendre à : clement.benelbaz@univ-smb.fr et jean-francois.joye@univ-smb.fr **avant le 15 octobre 2019.**